

# Notre engagement pour l'avenir

- **Énergies renouvelables et efficacité énergétique**
- **Protection de l'environnement et qualité de vie**
- **Engagement envers la société**
- **Service de qualité et adapté aux clientèles**
- **Développement des ressources humaines**
- **Contribution à l'économie québécoise**

Suivant une démarche qui privilégie les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'innovation technologique, Hydro-Québec intègre les trois dimensions du développement durable et met tout en œuvre pour répondre aux besoins du présent et des générations futures.

# Notre engagement pour l'avenir

## Énergies renouvelables et efficacité énergétique

- Garantir un futur énergétique axé sur les énergies renouvelables
- Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique
- Être un agent de changement en matière d'efficacité énergétique

### Hydroélectricité

Investissements de 1,4 G\$ dans le développement du potentiel hydroélectrique du Québec en 2008. Exemples :

- Complexe de la Romaine (Côte-Nord) : dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement et participation aux audiences publiques.
- Construction : projet de l'Eastmain-1-A – Sarcelle – Rupert (Nord-du-Québec) ; aménagements de la Chute-Allard et des Rapides-des-Cœurs (Mauricie).

Investissements de 491 M\$ dans l'optimisation du parc de production. Exemples :

- Réfection : centrale aux Outardes-4 (Côte-Nord) ; centrale de La Tuque (Mauricie).

### Énergie éolienne

- Approbation par la Régie de l'énergie de quinze contrats conclus par Hydro-Québec pour l'achat de 2 005 MW d'énergie éolienne produite au Québec. Les mises en service des parcs éoliens s'échelonnent de 2011 à 2015.

### Nouvelles énergies renouvelables

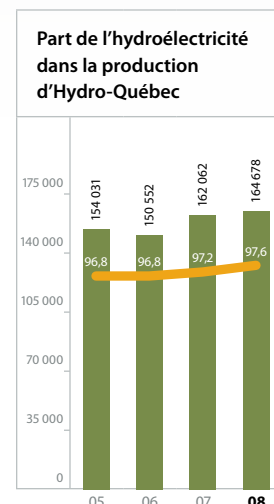
- Achat de 1 439 GWh d'énergie provenant de la biomasse et de la valorisation des déchets.
- Contribution aux recherches sur l'énergie hydrolienne (énergie des courants marins et des marées) et l'énergie osmotique.

### Efficacité énergétique

- Plan global en efficacité énergétique : économies d'énergie de 1,1 TWh en 2008, pour un total cumulatif équivalant à 76 % de la cible de 2009, établie à 4,5 TWh.
- Campagne Suivez le courant collectif : participation de 230 collectivités depuis le lancement en 2007. Hydro-Québec contribue au financement de projets collectifs proposés par les municipalités en échange de leur participation à la promotion du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER.
- Démarrage du programme RECYC-FRIGO Environnement<sup>MD</sup> : près de 66 500 réfrigérateurs et congélateurs ont été récupérés en vue d'être recyclés de manière écologique.

**11 TWh d'économies d'énergie à l'horizon 2015.**

**3 500 MW de puissance éolienne intégrée à l'horizon 2015.**



Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert : 2,9 G\$ de retombées économiques pour l'ensemble du Québec sur la période 2007-2012, dont 640 M\$ pour le Nord-du-Québec.

■ Production nette totale d'énergie (GWh)  
● Part de l'hydroélectricité dans la production nette totale (%)

# Protection de l'environnement et qualité de vie

- Réduire l'empreinte écologique de nos projets et de nos activités
- Favoriser l'insertion de nos équipements dans le milieu
- Améliorer nos pratiques écoresponsables

**Seulement 0,5 %**

des émissions de GES du Québec proviennent du secteur de l'électricité.

**43 fois moins de CO<sub>2</sub>**

que la moyenne des provinces canadiennes et des États américains voisins pour le parc de production d'Hydro-Québec.

## Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

- Réservoir de l'Eastmain 1 (Nord-du-Québec) : émissions de 214 000 t éq. CO<sub>2</sub> de GES en 2008, en baisse de 44 % par rapport à 2007 et de 76 % par rapport à 2006. Trois ans après la mise en eau du réservoir, les émissions brutes de CO<sub>2</sub> sont comparables à celles des milieux aquatiques naturels. Pour plus de détails : [www.eastmain1.org](http://www.eastmain1.org)
- Poste électrique de l'Outaouais : stockage et réutilisation sur place de 105 354 tonnes de déblais pour le réaménagement du terrain, ce qui a évité 7 000 déplacements de camions.
- Démarche *allégo* : extension progressive de mesures introduites en 2005 pour encourager les employés à choisir le covoiturage, les transports en commun, le vélo ou la marche pour leurs déplacements domicile-travail. Seulement 37 % des employés d'Hydro-Québec utilisent principalement leur voiture en solo pour se rendre au travail.

## Protection de la biodiversité

- Aménagement de la Péribonka (Saguenay–Lac-Saint-Jean) : création d'un milieu humide de 40 hectares dans un banc d'emprunt utilisé pendant la construction de la centrale et ensemencement de touladi (100 000 œufs) dans le réservoir.

## Aménagement du territoire

- Signature de 25 ententes relatives à l'utilisation d'emprises d'Hydro-Québec à diverses fins : construction de rues, création de parcs publics, aménagement de stationnements incitatifs pour les utilisateurs de transport en commun.

## Pratiques écoresponsables

- Économies de 8,1 GWh grâce à la modernisation des systèmes d'éclairage, de chauffage, de ventilation et de climatisation de plusieurs bâtiments d'Hydro-Québec et de 1,2 GWh grâce à la modification des températures de consigne dans cinq bâtiments administratifs – mesure qui sera étendue à l'ensemble des bâtiments en 2009. Total : 9,3 GWh, soit la consommation de 544 ménages se chauffant à l'électricité.
- Réduction de 87 tonnes de la consommation de papier fin, soit l'équivalent de 13 000 arbres et de 18 millions de litres d'eau. Le papier fin utilisé par Hydro-Québec est certifié FSC et contient 100 % de fibres recyclées postconsommation désencrées sans chlore.

## Préservation du patrimoine

- Réalisation de fouilles archéologiques dans le cadre de plusieurs projets, notamment dans la zone d'implantation du projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert, où l'on a découvert des vestiges datant de 4 650 ans.

Émissions de CO<sub>2</sub> du parc de véhicules d'Hydro-Québec



- Émissions totales de CO<sub>2</sub> du parc de véhicules (tonnes)
- Nombre total de véhicules
- ▨ Cible (tonnes)

Protection de la biodiversité : grands-ducs d'Amérique dans un nid artificiel aménagé à proximité d'installations de télécommunications d'Hydro-Québec.

**En couverture :** Ligne à 230 kV qui servira aux échanges d'énergie avec l'Ontario.

## Engagement envers la société

- Nous investir dans la communauté
- Favoriser le consensus autour de nos projets
- Développer une culture de sécurité

### Collectivités

- Signature de 18 ententes pour l'harmonisation des activités d'Hydro-Québec avec celles des milieux qui accueillent ses installations. Par exemple, Hydro-Québec contribue au financement d'initiatives locales et donne accès à ses terrains pour différents usages.
- Attribution d'une aide financière de 178 800 \$ à des collectivités touchées par des projets de transport pour la réalisation d'initiatives de mise en valeur du milieu naturel ou du milieu humain (Programme de mise en valeur intégrée).

### Communautés autochtones

- Conclusion d'ententes avec trois communautés innues touchées par le projet du complexe de la Romaine en vue de créer des fonds destinés au financement de projets de nature économique, environnementale, sociale et culturelle.
- Retombées de 310 M\$ pour des entreprises ou des travailleurs autochtones au titre de contrats ou d'achats de biens et de services.

### Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

- Engagements de 1,3 M\$ pour la réalisation de 20 projets répartis dans douze régions du Québec.

### Dons et commandites

- 25,9 M\$, y compris un don de 3,5 M\$ à Centraide, qui a également reçu 3,2 M\$ des employés, des retraités et des administrateurs de l'entreprise.

## 8,9 M\$ aux universités

sous forme de contributions, d'engagements, de soutien de chaires et de contrats de recherche.



Protection des battures de Manicouagan, un projet qui a bénéficié d'une contribution de 49 900 \$ de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

## Service de qualité et adapté aux clientèles

- Ajuster nos programmes pour satisfaire l'ensemble de nos clientèles
- Soutenir nos clients en difficulté

### Tarifification différenciée

- Lancement d'un projet pilote de tarification en fonction de l'heure et de la saison à Trois-Rivières, Saint-Jean-sur-Richelieu, Sept-Îles et Val-d'Or.

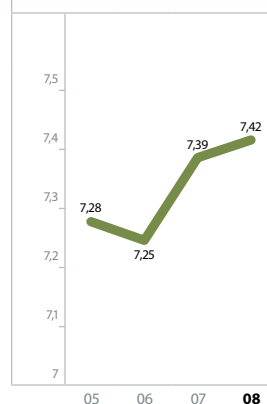
### Promotion des services en ligne

- Adoption de la facturation électronique par plus de 85 000 clients en 2008, ce qui porte à 275 000 le nombre de clients résidentiels qui ne reçoivent pas de facture papier.

3,3 millions de clients

21 909 ententes de paiement ont été conclues avec des clients à faible revenu, pour un montant de 149,5 M\$.

Indice de satisfaction combiné des clientèles (échelle de 10)



● Indice de satisfaction combiné des clientèles – hors Grandes entreprises

## Développement des ressources humaines

- Développer les compétences de nos employés
- Préparer une relève solide et compétente
- Être une entreprise moderne et diversifiée

### Effectifs

- Recrutement de 1 252 nouveaux employés dont 66 % avaient moins de 35 ans.
- Stages offerts à 170 étudiants universitaires et 35 étudiants du collégial.

### Milieu de travail

- Renouvellement avant échéance de sept conventions collectives couvrant 91 % du personnel syndiqué.
- Séances de clavardage entre les employés et le président-directeur général sur le site intranet de l'entreprise. Aperçu des thèmes abordés en 2008: le projet du complexe de la Romaine et le projet de réfection de la centrale de Gentilly-2.

### Formation

- Participation de 16 329 employés à au moins une activité de formation en 2008, notamment sur le développement durable.

## 75 % des employés

ont une bonne ou une excellente compréhension du concept de développement durable.

## Contribution à l'économie québécoise

- Être un moteur du développement régional
- Développer des partenariats d'affaires
- Maintenir notre leadership technologique

### Retombées

- Acquisition de biens et de services: 2,66 G\$, dont 89 % auprès d'entreprises québécoises.
- Tourisme industriel: accueil de 133 800 visiteurs dans les installations d'Hydro-Québec et autres sites gérés en partenariat.

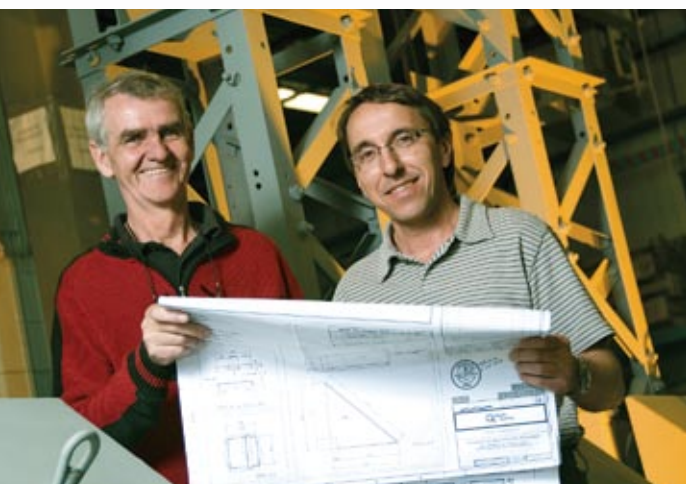
### Innovations et partenariats technologiques

- Développement d'outils pour la gestion de l'équilibrage hydro-éolien et poursuite des travaux de modélisation du comportement des éoliennes et des parcs éoliens raccordés au réseau.
- Conclusion d'une entente entre une filiale d'Hydro-Québec (TM4) et le constructeur automobile indien Tata Motors pour la fourniture d'une centaine de moteurs électriques de dernière génération.

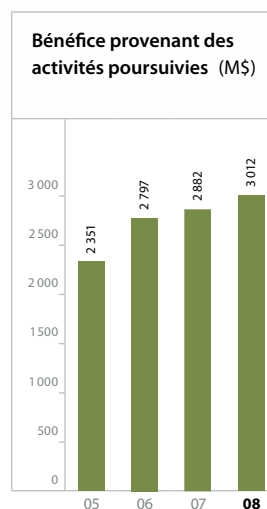
### Performance financière

- Dividendes déclarés pour 2008: 2 252 M\$.
- Exportations nettes d'électricité: 8 % du volume des ventes et 32 % du bénéfice provenant des activités poursuivies.

100 M\$ de budget annuel pour l'Institut de recherche d'Hydro-Québec.



Une équipe de travail d'Hydro-Québec TransÉnergie a obtenu un prix Mérite de l'environnement et du développement durable pour un projet de valorisation de structures d'acier.



■ Bénéfice provenant des activités poursuivies

En 2006, le gouvernement du Québec a adopté la *Loi sur le développement durable*. En 2008, la Stratégie gouvernementale de développement durable a donné une expression concrète à cette loi, fixant des balises pour guider l'action des ministères, organismes et entreprises du gouvernement.

En réponse à la Stratégie gouvernementale, Hydro-Québec a préparé le *Plan d'action de développement durable 2009-2013*. Cependant, comme la société d'État a commencé à intégrer les principes du développement durable il y a déjà plusieurs années, aujourd'hui, tant sa gestion quotidienne que ses projets d'infrastructure sont imprégnés d'une culture du développement durable. Et comme l'indique son plan d'action, Hydro-Québec entend faire converger ses efforts avec la démarche gouvernementale en faveur de la protection de l'environnement, du progrès social et de l'efficacité économique.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2009-2013	
Action	Cible
<b>Action 1:</b> Réaliser des projets hydroélectriques et contribuer au développement de l'énergie éolienne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmenter la production de près de 10 TWh et la puissance de 1 056 MW grâce à la réalisation des projets en cours.</li> <li>■ Entreprendre la réalisation du projet du complexe de la Romaine.</li> </ul>
<b>Action 2:</b> Augmenter la puissance de centrales hydroélectriques existantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Optimiser trois centrales existantes pour accroître la puissance disponible à la pointe de 54 MW.</li> </ul>
<b>Action 3:</b> Intensifier les actions en efficacité énergétique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Atteindre 11 TWh d'économies à l'horizon 2015.</li> </ul>
<b>Action 4:</b> Poursuivre l'aide aux clients à faible revenu.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Augmenter le nombre d'ententes de paiement avec des clients à faible revenu.</li> </ul>
<b>Action 5:</b> Réduire les émissions de GES liées aux déplacements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rehausser l'objectif de réduction des émissions de GES du parc de véhicules de 5 à 10 % par rapport à 2005.</li> </ul>
<b>Action 6:</b> Privilégier la réduction à la source, le réemploi et le recyclage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Améliorer la performance des centres administratifs, des postes et des centrales au chapitre de la réduction à la source et de la mise en valeur de dix types de matières résiduelles, de biens meubles excédentaires ou de matières dangereuses résiduelles, à l'horizon 2013.</li> </ul>
<b>Action 7:</b> Mettre en œuvre des spécifications pour des achats écoresponsables.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mettre en œuvre des spécifications écoresponsables pour cinq nouveaux produits d'usage courant d'ici 2013.</li> </ul>
<b>Action 8:</b> Informer et sensibiliser les employés sur le concept du développement durable et la démarche de l'entreprise, de même que les rendre aptes à prendre en compte les principes du développement durable dans leurs activités courantes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Avoir sensibilisé 80 % des employés en 2011, dont 50 % posséderont une connaissance suffisante du développement durable pour prendre en compte cette démarche dans leurs activités courantes.</li> </ul>
<b>Action 9:</b> Améliorer les méthodes d'intervention pour la maîtrise de la végétation en distribution afin de mieux protéger la biodiversité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Avoir intégré à la fin de 2013 des directives particulières de renforcement de la biodiversité dans 90 % des travaux planifiés de maîtrise de la végétation.</li> </ul>
<b>Action 10:</b> Organiser des événements écoresponsables et favoriser la gestion responsable des événements soutenus par Hydro-Québec.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Intégrer en moyenne 75 % des gestes définis comme écoresponsables dans la gestion d'événements choisis parmi les manifestations organisées par Hydro-Québec, à l'horizon 2013<sup>d</sup>.</li> </ul>

d) Vingt-cinq gestes ont été définis, couvrant l'ensemble des aspects de la gestion d'événements écoresponsables.



## Pour en savoir plus sur le développement durable à Hydro-Québec,

consultez notre site Web et la version électronique du *Rapport sur le développement durable 2008*.

[www.hydroquebec.com/developpementdurable](http://www.hydroquebec.com/developpementdurable)

